

Brèves de Normandie n°79 (octobre 2008)

L'Union pour la Manche

Qui en Normandie aura l'intelligence, la compétence, la volonté, la ténacité de construire l'Union pour la Manche à l'instar de : « **L'Union pour la Méditerranée** », dont l'appellation officielle est « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée ».

Il existe déjà un Conseil des États de la mer Baltique.

L'U.P.M. est une organisation internationale intergouvernementale à vocation régionale.

La nouvelle institution doit prendre son essor sur six projets mobilisateurs :

- la dépollution de la Méditerranée,
- les autoroutes maritimes et terrestres,
- la protection civile pour répondre aux catastrophes naturelles,
- une université euro-méditerranéenne
- l'énergie solaire,
- une initiative méditerranéenne de développement des affaires.

Ces projets peuvent être entièrement intégrés et appliqués aux régions riveraines de la Manche avec de nombreuses possibilités supplémentaires et en cas de consensus avec la mer du Nord:

- la dépollution de la Manche doit non seulement s'étendre aux cimetières marins mais encore aux fleuves et autres égouts qui se déversent en toute impunité dans la mer par les riverains, usines, collectivités, particuliers et autres habitants en amont, tels ceux de la région parisienne en ce qui concerne la Seine.
- Un système de sécurité de la navigation maritime par la surveillance et les contrôles des flux de navigations doit également être mis en place par les nations riveraines (par exemple autorisation de naviguer en Manche et d'utiliser les rails montants et descendants, obligation de dépolluer dans les ports de dépotage et/ou de déchargement avant toutes possibilités d'appareiller etc...etc...)
- les autoroutes maritimes et terrestres doivent impérativement desservir Cherbourg, Le Havre, Caen...celles-ci doivent être complétées par des autoroutes fluviales et ferroviaires afin d'optimiser les échanges internationaux et services annexes ainsi que par un cabotage développé intensément. Le fret maritime et fluvial doit devenir un secteur fondamental de développement social et économique à l'instar de ce vient de faire la société UPM-Chapelle Darblay qui recourt au fleuve, de Grand-Couronne à la région parisienne pour les transferts de papier à recycler et les bobines de papier journal. Le Canal Seine-Nord devant permettre de développer encore plus cette activité qui viendra compléter et étendre le pôle logistique de Normandie. Le transport fluvial moins polluant que le transport routier est aussi moins gourmand en énergie. Pour l'UPM seule, l'ensemble du dispositif déployé entre Rouen et Paris représente précisément chaque année : 4500 camions en moins sur routes et autoroutes interrégionales, une réduction de 40% de consommation d'énergie fossile, une économie de 40% des émissions de CO₂.
- Un secteur organisé d'activités de pêche, d'aquaculture doit être créé afin de faire de la Manche une zone protégée de production d'alevin et autres semences ou reproducteurs, puis d'élevage de poissons, crustacés et autres produits de la mer comme cela se fait pour les huîtres et les moules de bouchots dont la Normandie est la première région productrice de France. Nos côtes qui détiennent la plus grande longueur maritime de toutes les régions de France recèlent des potentialités extrêmement importantes et diverses. L'aménagement

de fermes marines offshore gérées en partie par des pêcheurs permettra de garder une activité de pêche et générera de nombreux emplois dans l'élevage des produits de la mer, complété par une aquaculture côtière, fluviale, etc... La pêche hauturière sera interdite et seuls auront la possibilité de pêcher des professionnels riverains avec des bateaux ne permettant qu'une sortie d'un maximum de 24 heures en attendant le repeuplement des fonds.

- La protection civile doit avoir au moins pour la rive sud un centre de recherche, d'étude et d'application, en Normandie, région la plus nucléarisée du monde. Celui-ci doit également avoir pour compétence l'ensemble des sites à risques environnementaux (Seveso et autres), ainsi que pour les conséquences de l'élaboration et la circulation de produits générateurs d'énergie etc...etc...
- L'enseignement et la recherche doivent avoir une place privilégiée compte tenu de l'éminente place que les Universités normandes eurent dans l'histoire. Non seulement la qualité de leur enseignement était reconnue dans tous les pays mais encore les plus importantes des composantes de l'Université de Paris étaient normandes. Caen était surnommée l'Athènes normande et l'histoire anglo-normande a été fondatrice de la civilisation anglo-saxonne par notamment l'organisation politique et administrative mise en place par Guillaume le Conquérant et ses successeurs. La Coutume de Normandie qui est la mère du droit anglo-saxon actuel a servi de socle aux droits de plus de la moitié du monde...
- L'énergie solaire bien que moins productives dans les régions du Nord-Ouest peut être considérablement améliorée et développée par la recherche notamment. Il s'agirait de mettre en place un pôle « énergies » qui comprendrait l'éolien, la géothermie l'hydro-énergie et autres sources basées sur le principe des énergies renouvelables...
- Un pôle de développement des affaires construit avec tous les acteurs économiques comprendrait outre les flux logistiques un véritable laboratoire des études sociales et économiques intégrant le développement des différentes composantes d'une économie basée sur l'industrie, l'agriculture, le tourisme, la culture, le sport etc...

Interreg pourrait être la base de travail de cette Union pour la Manche mise en place dans le cadre et avec la participation européenne intégrant toutes les régions riveraines.

Qui en Normandie aura l'intelligence, la compétence, la volonté, la ténacité de construire l'Union pour la Manche ?

Normand.e.s nous sommes tous des « Moulinex »

Renault Sandouville qui supprime 1000 emplois et entraîne dans l'inquiétude tous les salariés qui se demandent même si le site n'est pas en péril, NXP 10^{ème} producteur mondial de semi-producteurs ferme trois usines et un de ses sites français. C'est celui de Caen-Normandie qui est concerné puisque que le groupe y emploie 1100 salariés au total. Il met en vente en un premier temps l'usine qui emploie 350 salariés et ne fera pas de sentiment si aucun repreneur ne se présente : « elle sera purement et simplement fermée » annonce le journal. *In Le figaro-entreprises dans son édition du 14 Septembre 2008.*

Une fois de plus force est de constater que non seulement l'Etat français, mais encore les politiques et administratifs régionaux n'ont pas su, voulu, eu le courage et la compétence de préparer les infrastructures et le tissu socio-économique normand aux grandes mutations

technologiques et internationales qui s'annonçaient depuis plusieurs décennies. De plus par les délocalisations supra-régionales incessantes les politiques et autres administratifs ont fait fuir de Normandie des industries et commerces qui ne trouvaient plus un environnement professionnel et technique notamment en infrastructures ferroviaires fiables et modernes adaptées à leurs besoins.

En économie tout est lié et l'interdépendance est fondamentale. L'absence de T.G.V. essentiellement qui entraîne partout où il passe un développement social, économique de plus de 20% non seulement fait perdre aux populations normandes cet accroissement considérable mais empêche une modernisation essentielle pour l'emploi et le pouvoir d'achat. Cette politique de république bananière est un viol manifeste des idéaux républicains et démocratiques qui exigent l'égalité de traitement devant la loi.

Intérêts idéologiques, identitaires, carriéristes, financiers, d'appartenances, essentiellement personnels, apparaissent comme les seuls moteurs d'actes que l'on voudrait voir faire dans l'intérêt des citoyens quels qu'ils soient, fussent-ils habitants de Normandie.

Le curseur essentiel est le chômage endémique entretenu à loisir par les politiques et administratifs, supérieur à la moyenne nationale depuis des décennies, alors qu'une région aussi riche en potentialités de développement ne devrait même pas à avoir à regretter un taux de 4 pour cent.

Paris-Normandie du 23 Septembre 2008.

Transmanche. Le Seven Sisters, l'un des deux-car-ferries affectés à la liaison Dieppe-Newhaven, subit une intervention exceptionnelle à Brest. Les Normand.e.s peuvent se poser légitimement de nombreuses questions.

Rappelons tout d'abord que la ligne transmanche Dieppe-Newhaven a été réouverte avec l'argent des contribuables normands essentiellement de Seine Maritime il y a très peu de temps.

Pourquoi sur un bateau récent doit-on extraire des lignes d'arbre représentées par deux cylindres de vingt mètres de long et pesant dix-huit tonnes pour les changer ? Est-il normal que chaque tube d'étambot contienne six mille litres d'huile contaminées par « de minuscules quantités de métal dans l'huile, qui trahissaient un comportement anormal des pièces » déclare M.Franck Jourdain directeur technique de LD Transmanche Ferries.

La facture des travaux va être de l'ordre de 500000 euros. Qui va payer ? Qui va indemniser pour les pertes d'exploitation, les coûts directs et indirects de cette immobilisation notamment en frais de personnels et charges sociales ?

Pourquoi avoir choisi un chantier hors de Normandie, alors que par exemple ceux de Cherbourg pouvaient vraisemblablement effectuer ce même travail, ont-ils été contactés ?

Pourquoi avoir laissé couler les chantiers navals du Havre, de Petit-Quevilly, Le trait si ce n'est pour favoriser inéquitablement et outrageusement ceux de Nantes-Saint-Nazaire afin de défavoriser les populations laborieuses normandes et favoriser celles d'autres régions ?

Qu'ont fait les politiques et administratifs normands ?

Heureusement malgré la carence et l'incompétence de nombres de responsables politico-administratifs de Normandie, ceux de droit privé essaient de construire un avenir et par là même celui de certains travailleurs vivant en Normandie.

C'est ainsi que la société LD Lines, malgré une conjoncture morose, lance une politique de développement en Manche en accueillant une nouvelle unité de transport maritime entre Le Havre et Portsmouth afin de doubler les rotations en semaine et de proposer à Dieppe quatre départs par jour après accord du département avec lequel a été signé une délégation de service public.

De tout cœur : bonne navigation à LD Lines.

R.I.D.E. NORMANDIE. S'est tenu à Deauville du 19 au 21 Septembre 2008.

Ce fut un très grand succès sous le merveilleux soleil de Normandie.

Il est rappelé à cette occasion que : « France-Normandie est candidate officielle aux jeux Equestres mondiaux en 2014 ».

Ce projet est soutenu par les deux régions administratives normandes et de multiples entreprises.

Voilà un projet mobilisateur et rassembleur qui au surplus peut enthousiasmer la jeunesse. Encore une potentialité spécifiquement normande connue du monde entier qui ne demande qu'à être valorisée et permettre un développement de l'emploi et du pouvoir d'achat de nombreux travailleurs régionaux et extérieurs à la Normandie.

A ce propos, Londres 2012 est en préparation.

Qui a pris contact avec le comité d'organisation afin d'étudier la possibilité d'utiliser la Normandie comme base de pré-entraînement d'activités sportives telles la voile, les sports équestres etc... et éventuellement utiliser la logistique Normande par exemple l'aéroport de Deauville comme hub aérien et permettre à nombre de participants ou spectateurs de Jeux Olympiques de visiter en même temps dans le même voyage la Normandie et Paris.

Une fois de plus qui aura l'intelligence, la compétence, la volonté et la ténacité de réaliser de grandes et belles choses pour notre merveilleuse NORMANDIE et l'avenir de ses populations ?

Daniel Lemoine.
Rouen-Normandie.